



PARTENAIRE



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE



VOUS ÊTRE **UTILE**

Étudiants :
à vous les offres
préférentielles*.

* Les offres préférentielles sont réservées aux étudiants de l'INSEAD. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) et de la présentation des pièces justificatives.

GÉRER VOTRE BUDGET

FORMULE INDIVIDUELLE⁽²⁾

OPTIMAL⁽²⁾

Le tout-compris



Un conseiller dédié en agence Caisse d'Épargne



Banque à Distance^{(3)*}



Autorisation de découvert⁽⁴⁾



Éxonération des agios (intérêts débiteurs) jusqu'à un solde -1000 €⁽⁵⁾



Protection des moyens de paiement, clés, papiers d'identité⁽⁶⁾



Paiements et retraits illimités France et international en euro et en devise⁽⁷⁾



Virements instantanés gratuits



Accès étendu par téléphone de 7h à 22h, 6 jours/7



Carte Visa PLATINUM

Également disponible avec les cartes Visa Premier, Izicarte⁽⁸⁾ Visa Premier, Visa Classic, Izicarte⁽⁸⁾ Visa Classic et Visa Classic à contrôle de solde⁽⁹⁾.

**VOTRE AVANTAGE
PARTENAIRE :**

**0,08€/MOIS⁽¹⁾⁽²⁾
PENDANT 3 ANS.**

* Services gratuits à l'unité. **(1)** Les offres préférentielles sont réservées aux ayants droit, étudiants de l'INSEAD. Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) et de la présentation des pièces justificatives. **(2)** Offre valable du 1/01/2020 au 31/12/2020 pour toute première ouverture d'un compte de dépôt et réservée aux prospects majeurs lors de la souscription. L'offre "Formule Optimal" est une offre groupée de services composées d'un socle de services bancaires. Voir détail des Formules dans la brochure tarifaire. Cette tarification est valable pendant 3 ans. Au-delà, coût selon la tarification en vigueur. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. **(3)** Sous réserve d'abonnement au service de Banque à Distance «Direct Ecureuil» et de la compatibilité de votre équipement (smartphones ou tablettes). L'accès au site Caisse d'Épargne et les applications pour smartphones et tablettes numériques (Windows, IOS, RIM, Android) sont gratuites hors coût de connexion. **(4)** Uniquement pour les clients majeurs. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Le montant octroyé sera défini en fonction de l'analyse préalable de votre situation financière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. **(5)** Uniquement pour les clients majeurs. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. **(6)** L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 Paris Cedex 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. **(7)** Service Option Internationale Formule 3, voir détail du service dans les conditions tarifaires. **(8)** Carte associée à un crédit renouvelable. Produit de BPCE Financement, SA au capital de 73 801 950 € - siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - 439 869 587 RCS - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateurs - 87-89, quai Panhard et Levassor, 75634 Paris Cedex 13. **(9)** La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

- › TAEG fixe : 0 %.
- › Montant total dû par l'emprunteur : 4 800 €.
- › Mensualités : 100 €.
- › Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

OFFRE **COUP DE POUCE**

CRÉDIT CONSO DE 500 € À 5 000 €

0% TAEG FIXE⁽¹⁾,

FRAIS DE DOSSIER OFFERTS

Souscription entre le 11/05/2020 et 31/12/2020

pour les étudiants et apprentis.



Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : Pour un crédit à la consommation de 4 800 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0 %, **48 mensualités de 100,00 €.** Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 % Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance décès et perte totale et irréversible d'autonomie facultative : 1,30 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 62,40 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,64 %. **Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 4 800 €.**

(1) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne. Offre réservée aux étudiants et apprentis majeurs, résidant en France métropolitaine. L'emprunteur dispose d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Offre valable du 11 mai 2020 au 31 décembre 2020 inclus, pour un crédit consommation de 500 à 5 000 € sur une durée de 4 à 120 mois au TAEG fixe de 0 % l'an.

(2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client âgé de 25 ans, assuré en Décès, en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et en Incapacité Totale de Travail (ITT). Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge, et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. L'assurance emprunteur proposée par la CEIDF est un contrat d'assurance de CNP, entreprise régie par le Code des assurances.

- › TAEG fixe : 0,80 %.
- › Montant total dû par l'emprunteur : 10 164,00 €.
- › Mensualités : 211,75 €.
- › Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

FINANCER **VOS ÉTUDES**

CRÉDIT ÉTUDIANT

0,80 % TAEG FIXE⁽¹⁾

Souscription entre le 11/05/2020 et 31/12/2020



Les études sont parfois coûteuses et il est souvent nécessaire de recourir à un prêt pour couvrir les frais de scolarité et les dépenses courantes. C'est pourquoi à la Caisse d'Épargne, nous proposons un prêt pour financer vos études à un taux spécifique, même après 28 ans.

Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : pour un crédit à la consommation de 10 000 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,80 % - 48 mensualités de 211,75 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,80 %. Frais de dossier 0 €. Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 10 164,00 €. Coût de l'assurance CNP facultative : 2,70 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoutent à la mensualité. Montant total de l'assurance facultative sur la durée du prêt : 129,60 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 0,63 %⁽²⁾.

(1) Offre réservée aux personnes âgées de 16 à 28 ans, sur présentation d'un certificat de scolarité ou d'une carte d'étudiant en cours de validité. Montant maximum emprunté : jusqu'à 60 000 € pour une durée de 12 à 120 mois ; frais de dossiers offerts. Pour les personnes de moins de 18 ans, le prêt est souscrit par les représentants légaux. Taux valable du 11/05/2020 au 31/12/2020. Au-delà de cette date, renseignez-vous auprès de votre Conseiller. Pour les plus de 18 ans, voir conditions préférentielles en agence. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la CEIDF. **(2)** Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client âgé de 18 à 28 ans, assuré en Décès, en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et en Incapacité Totale de Travail (ITT). Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge, et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. L'assurance emprunteur proposée par la CEIDF est un contrat d'assurance de CNP, entreprise régie par le Code des assurances.

- › TAEG fixe : 0 %.
- › Montant total dû par l'emprunteur : 1 000 €.
- › Mensualités : 27,78 € sauf la dernière 27,70 €.
- › Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

FINANCER VOTRE PROJET

CRÉDIT À LA CONSOMMATION
1 000 € À 0% TAEG FIXE⁽¹⁾,
FRAIS DE DOSSIER OFFERTS



Un coup de pouce idéal pour financer en partie le permis de conduire ou tout autre projet comme l'achat d'un ordinateur portable, des frais d'installation, la scolarité...

Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : Pour un crédit à la consommation de 1 000 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0 %. 35 mensualités de 27,78 € et une dernière échéance de 27,70 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 %⁽¹⁾. Frais de dossier de 0 €. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 1 000 €. Coût de l'Assurance facultative 0,27 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoute à la mensualité. Montant total de l'assurance facultative sur la durée du prêt : 9,72 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 0,63 %⁽²⁾.

(1) Offre promotionnelle réservée aux étudiants majeurs de l'INSEAD et valable jusqu'au 31/12/2020, pour un crédit à la consommation de 1 000 € (durée 12 à 36 mois), frais de dossier offerts. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la CEIDF. **(2)** Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client âgé de 18 à 28 ans, assuré en Décès, en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et en Incapacité Totale de Travail (ITT). Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge, et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. L'assurance emprunteur proposée par la CEIDF est un contrat d'assurance de CNP, entreprise régie par le Code des assurances.



PARTENAIRE



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

Pour prendre un rendez-vous avec un conseiller
à l'agence Caisse d'Épargne de Fontainebleau,

 **01 72 66 60 02**,

 **agence.fontainebleau@ceidf.caisse-epargne.fr**

ou rencontrez-le directement à l'agence,

 **102 bis, rue Grande, 77300 Fontainebleau,**

située à proximité.

 Ouverture de l'agence les mardi, mercredi et vendredi

de 9h15 à 12h45 et de 13h45 à 17h30,

le jeudi de 9h15 à 12h45 et de 14h45 à 18h30,

le samedi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h15.

 **www.caisse-epargne.fr** **

Page web Partenaire **

Retrouvez-y toutes nos offres détaillées.

* Service & appel gratuits depuis un poste fixe en France métropolitaine, accès du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h.

** Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées dans notre notice d'information sur la protection des données personnelles, consultable en cliquant directement et à tout moment sur notre site Internet : www.caisse-epargne.fr/protection-donnees-personnelles, ou encore sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection des Données : Caisse d'Épargne Ile-de-France – Délégué à la Protection des Données (55) – 26-28 rue Neuve Tolbiac – CS 91344 – 75633 Paris Cedex 13.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28, rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13 - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Siège social : 19, rue du Louvre - 75001 Paris - Capital : 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 200.

Réf. : 139-DP-08/20-3064

